



# PROTÉGEONS LES DROITS DES PERSONNES AU FRONT DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Madame la Présidente de la Confédération,  
Monsieur le Conseiller fédéral

La pandémie de coronavirus que nous traversons actuellement suscite une vive inquiétude chez les habitant-e-s de Suisse, que ce soit au niveau de leur santé ou de leurs conditions de vie. Loin d'être terminée, cette crise a démontré la nécessité vitale d'un système de santé fort et accessible à toutes et tous. De tristes exemples partout dans le monde attestent des conséquences désastreuses d'un système de santé défaillant.

Si notre système a pu faire face à cette situation exceptionnelle, c'est en partie grâce aux différentes mesures prises par les autorités fédérales, cantonales et communales. Cependant, l'essentiel de la lutte contre le coronavirus a été portée et assumée par les travailleuses et travailleurs des métiers essentiels au bon fonctionnement de notre société, et plus particulièrement par le personnel de santé.

Les professionnel-le-s de la santé travaillent depuis des mois au front pour garantir le droit à la santé de toutes et tous. Fréquemment salué-e-s par la population via des actions de solidarité telles que les applaudissements quotidiens, ils et elles ont travaillé dans des conditions extraordinaires afin de préserver la santé et la vie de nombreuses personnes. Fortement exposé à une contamination par le coronavirus, le personnel de santé a assuré ses missions avec engagement, application et sérieux, et ce malgré les difficultés rencontrées.

Après une première vague de coronavirus éprouvante, et alors qu'une deuxième vague n'est pas à exclure, il est temps de prendre du recul, d'analyser la situation et d'insister sur le soutien nécessaire au personnel de santé. Durant la crise, de nombreuses voix se sont fait entendre pour alerter les autorités sur les conditions de travail difficiles des professionnel-le-s de la santé. Longues journées de travail, carence en matériel de protection, travail malgré des symptômes de maladie, manque de moyens et salaires insuffisants figurent parmi les problèmes soulevés. Pourtant, alors même que nous traversons une situation exceptionnelle et que les travailleurs et travailleuses au front ont besoin de protection et de soutien, peu de choses sont mises en place.

Nous, soussigné-e-s, estimons que les droits du personnel de santé doivent être respectés. La garantie de conditions de travail respectueuses et en adéquation avec l'importance de sa mission est une nécessité pour assurer un système de santé fort et résilient. Nous savons que dans le monde, plus de 230'000 travailleurs et travailleuses de la santé ont été contaminé-e-s par le coronavirus, et que plus de 3000 d'entre eux ont perdu la vie. En Suisse, nous ne disposons actuellement d'aucune donnée exhaustive concernant les conséquences de la pandémie sur le personnel de santé.

Pour définir des mesures susceptibles de mieux protéger le personnel de santé face au virus à l'avenir, il est nécessaire d'avoir de solides données. Nous devons savoir combien de professionnel-le-s de la santé ont contracté le virus au travail et si des personnes en sont décédées. De telles données devraient aussi établir dans quelle mesure le coronavirus a été considéré comme maladie professionnelle lorsqu'il a été contracté sur le lieu de travail, et révéler la nature du soutien offert aux personnes infectées.

Nous estimons que le gouvernement doit faire la lumière sur la gestion de cette crise en recueillant des données concrètes.

**En tant que signataires de cette lettre ouverte, nous demandons au Conseil fédéral de mandater une évaluation indépendante de l'impact de la crise sur le personnel de la santé et des mesures prises pour y répondre. De plus, étant donné la surreprésentation des femmes et des personnes d'origine étrangère dans ces professions, nous demandons que l'évaluation intègre une perspective de genre et une perspective liée à l'origine du personnel dans son analyse.**

**Il est du devoir des autorités de protéger les professionnel-le-s de la santé qui luttent au front contre le coronavirus. Une étude indépendante des effets de la crise sur le personnel de santé est un premier pas en ce sens. Protéger le personnel de santé, c'est protéger la population.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente de la Confédération, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

*Copie à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé*